



BULLETIN MUNICIPAL _____ 2^{ÈME} SEMESTRE 2017 _____

SAINT JULIEN SUR GARONNE



Sommaire

EDITO DE MONSIEUR LE MAIRE.....	page 3
TRAVAUX	
- Monument aux morts, Porte du Volvestre.....	page 4
- Embellissement de l'école, table de ping pong.....	page 5
- Plan d'urbanisation local, assainissement collectif, sécurisation des départementales.....	page 6
ALAE.....	page 7
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.....	page 8
AGENCE POSTALE COMMUNALE	page 9
PAYS SUD TOULOUSAIN.....	page 10
ASSOCIATIONS COMMUNALES.....	pages 11-14
- Vél'occ.....	page 11
- Bodysculpt.....	page 11
- Amicale bouliste saint julien.....	page 11
- Comité des fêtes.....	page 12
- Archéosite Gaulois	page 13
- L'A.C.C.A.....	page 14
DISPOSITIF SAISONNIER DU FROID.....	pages 15-16
VIGNETTE POLLUTION.....	pages 17-18
REPAS DES AÎNES ET NUMEROS UTILES.....	page 19
INFOS PRATIQUES.....	page 20
- Carte d'identité	
- Permis de conduire	
- Recensement militaire	

Composition du Conseil Municipal

MAIRE

Mr Patrick LEFEBVRE

PEMIER ADJOINT

Olivier CORNET

(Urbanisme, Agriculture, Logement)

DEUXIEME ADJOINT

Christophe MESTRE

(Voirie et Travaux)

CONSEILLERS

Régis BAUDINAT
Jean Pierre BENAC
Isabelle BRESSAC
Corinne DA SILVA
Christian LASSERRE
Cédric EYCHENNE

Patrice FAUGERES
Patrice JOLIBERT
Isabelle MARQUE
Gisèle MARTINEZ EYCHENNE
Eric MASCARAS
Michelle PEREZ



Chères concitoyennes
Chers concitoyens

L'édition du bulletin municipal annonce à grands pas les périodes de fêtes de fin d'année.

L'année qui vient de s'écouler a été une année de grosses difficultés pour les territoires ruraux en raison de la perte des dotations d'Etat, de l'augmentation de certaines dépenses notamment liées à l'obligation de réaliser des contrôles faisant appel à des bureaux d'études : accessibilité, qualité de l'air.

La municipalité a essentiellement œuvré sur trois axes de réflexion : la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la réalisation d'un assainissement collectif et la sécurisation du réseau routier départemental. Ces trois études ayant été menées, devraient donner lieu à des réalisations courant 2018. En ce qui concerne la révision du PLU, le règlement du Schéma de Cohérence Territoriale contraint les communes qui ne sont pas Pôle d'Equilibre à réduire fortement la part du foncier constructible en le recentrant essentiellement sur le centre bourg. En découle naturellement le mécontentement de certains propriétaires.

Un nouveau bâtiment public a vu le jour en 2017. La construction d'un restaurant scolaire, d'un CLAE et d'une médiathèque est venue compléter le complexe scolaire de la Place des Artistes. Je remercie l'Etat, le Département, la DRAC et la CAF pour leur soutien actif dans le financement de ce projet. Ce bâtiment a été ouvert à la population au dernier trimestre. A ce jour, le solde financier de cette opération n'est pas clôturé et certains petits travaux restent à faire. Une inauguration sera faite au premier trimestre 2018. L'équipe municipale souhaite vivement que la population puisse investir la médiathèque qui deviendrait un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels et convivial (des études sont en cours pour la mise en œuvre de nouveaux services destinés à la population : postes informatiques avec accès à internet, cours de langues....)

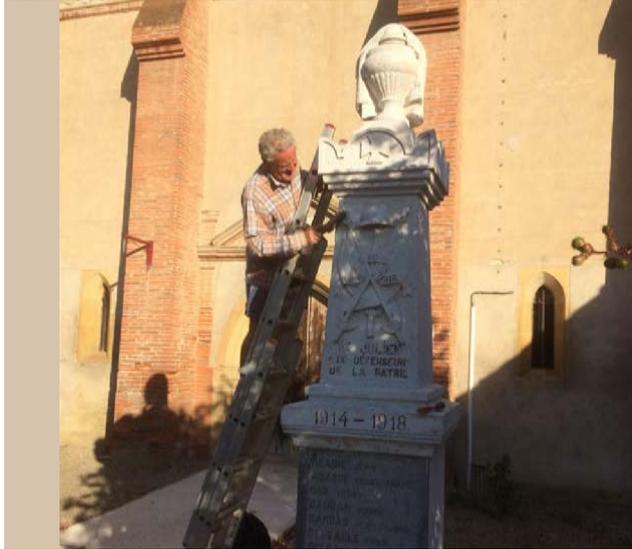
Comme chaque année, un traditionnel repas de fin d'année est offert aux aînés de la commune. Tous les administrés peuvent y participer moyennant une participation financière pour les moins de 60 ans. Ce repas donne lieu à la présentation des vœux et permet de favoriser les échanges dans une ambiance musicale et amicale. Je formule le souhait de vous retrouver très nombreux à cette occasion.

Je vous présente tous mes vœux ainsi qu'à vos proches pour l'année 2018 .

Mr Patrick LEFEBVRE

Travaux

Rénovation du monument aux morts avec la participation de M. René PEREZ.



Identification du rond point «PORTE DU VOLVESTRE» financée en partie par une réserve parlementaire.



AIRE DE JEUX

Installation d'une table de ping pong à l'aire de jeux du stade financée avec la participation d'une réserve parlementaire.



Embellissement de l'entrée de l'école offert par un élu.

PLAN LOCAL D'URBANISME



Le plan local d'urbanisme applicable sur la commune de ST JULIEN SUR GARONNE date de 2008. Des révisions ont été apportées à ce document en avril 2010 (diminution des surfaces de terrains constructibles) et en février 2011 (changement du Coefficient d'Occupation des Sols et modification des distances de limites séparatives).

En raison de l'évolution de la réglementation en matière d'urbanisme et des modifications imposées par le Schéma de Cohérence Territoriale, le plan local d'urbanisme devait être réexaminé.

Ce dossier a été confié au bureau d'étude : U.C.E (urbaniste et créateur d'espaces).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ayant été approuvé par le conseil municipal, la commune a soumis la révision de son PLU à la consultation des Personnes Publiques Associées. Ces der-

nières ont un délai de trois mois pour émettre leur avis. Au terme de ce délai, une enquête publique sera lancée; elle devrait se dérouler fin février, courant mars durant une période d'un mois.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF INTERCOMMUNAL

La commune de SAINT JULIEN SUR GARONNE est en cours de réalisation de son assainissement collectif intercommunal qu'elle a engagé en partenariat avec la commune de LAVELANET DE COM-MINGES.

Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la HAUTE GARONNE (SMEA 31) est chargé de la réalisation de ce projet.

Le schéma directeur d'assainissement, conforme au PLU actuellement en cours de révision, a conduit à l'établissement d'un dossier comprenant une note explicative et un plan de zonage d'assainissement.

Ces documents ont été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée du 3 au 19 octobre dernier.

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable avec recommandations le 17 novembre 2017.

La compétence assainissement ayant été confiée au SMEA 31, il appartient à présent à cet organisme de délibérer pour approuver définitivement notre zonage d'assainissement.

La commune est dans l'attente de l'approbation de ce zonage afin de le rendre opposable aux tiers. Dans l'hypothèse d'une validation de ce projet, la station d'épuration devrait voir le jour en 2018.



SECURISATION DES DEPARTEMENTALES

Un plan d'aménagement des routes départementales a été lancé. Sera prochainement prévue l'installation de ralentisseurs sur la RD 8. Suivra dans un second temps la sécurisation de la RD 10.

De nouveaux locaux pour l'ALAE de St-Julien !

C'est à la rentrée scolaire de septembre dernier que les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Salles et St-Julien ont pu découvrir les tous nouveaux locaux de l'ALAE. Situé en face de l'école, sur la Place des Artistes, bien plus proche que l'ancien ALAE, le bâtiment construit pour l'occasion, intègre également une nouvelle cantine (la précédente n'étant plus aux normes) ainsi qu'une médiathèque remplaçant l'ancienne bibliothèque municipale.



La médiathèque a été rééquipée à neuf, permettant à l'Accueil de Loisirs de bénéficier de son ancien mobilier. Des étagères de rangement et un coin détente ont pu venir agrémenter l'aménagement de ce nouveau lieu d'accueil. De plus la clôture d'un espace extérieur aménagé de structures de jeu sera installé courant 2018 et viendra finaliser le projet.

L'équipe d'animation

En plus des nouveaux locaux c'est aussi une nouvelle directrice, Manon ESTERLE, qui rejoint l'équipe cette année. Elle est accompagnée de son équipe : Marie-Pierre et Quentin déjà présents l'année passée et de deux nouveaux animateurs : Benjamin et Mathias.

L'accueil de loisirs déjà en action !

Dès le mois de septembre l'Accueil de Loisirs a mis en place ses soirées familles. Organisées mensuellement, elles ont pour objectif de renforcer le lien avec les familles et le soutien à la parentalité. Différents thèmes et activités y sont proposés : Présentation de l'équipe et des projets d'activités de l'année, goûter commun, stands de jeux, ateliers créatifs, loto, spectacle, boum....

Au mois d'octobre, mois dédié à la sensibilisation, au dépistage du cancer du sein, la commune de St-Julien a organisé pour la première fois cette année, un évènement « Octobre rose ».

L'ALAE sensible à la cause, s'est mis dans le thème en affichant une décoration entièrement rose. Celle-ci a été fabriquée tout au long du mois par nos petites mains.

C'est donc sur ce même thème que l'Accueil de Loisirs, afin de sensibiliser les familles, a proposé une soirée famille le vendredi 20 octobre. Atelier créatif, chamboule tout avec lots à gagner, le tout accompagné de pâtisseries fabriquées par les enfants.



Enfin pour conclure l'année et offrir un bon moment aux familles, c'est cette fois ci à la salle des fêtes de St-Julien, prêtée gracieusement par la Mairie, que nous nous sommes donnés rendez-vous.

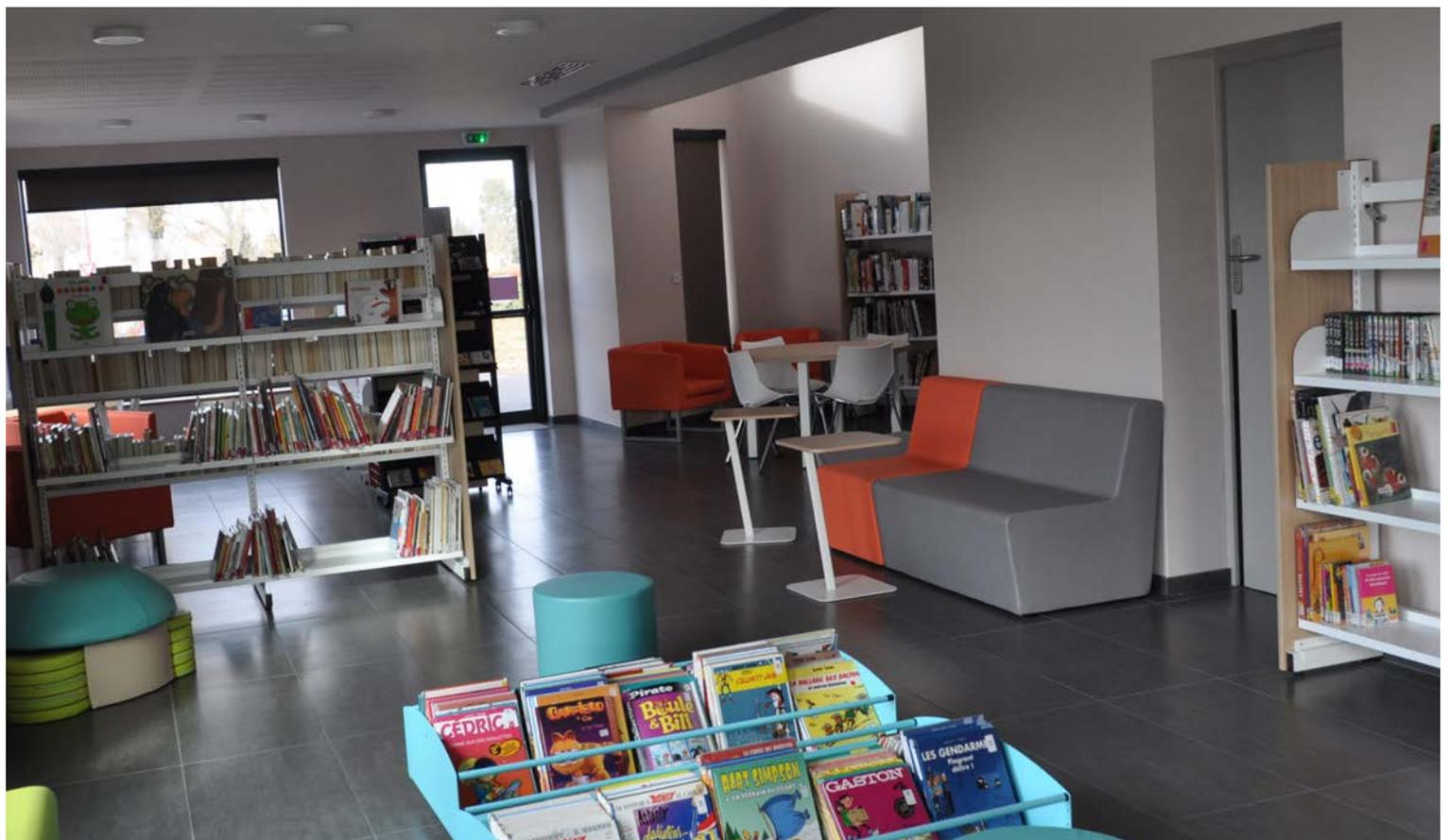
C'est par la volonté de la Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne, qu'un spectacle de magie proposé par M. Sem a été

proposé gratuitement aux familles, le 22 décembre à 17h30.

De plus celui-ci a été également ouvert à deux autres ALAE de la MJC, celui de Gratens et celui de St-Elix le Château. Ce fut l'occasion de se réunir pour la dernière fois de l'année 2017.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE :
LUNDI : fermé / MARDI : 10h - 12h / MERCREDI : 16h - 18h30
JEUDI : 16h - 18h / VENDREDI : 16h - 18h30



Vous découvrirez le « coin jeunesse » avec des ouvrages de la petite enfance jusqu'aux ados. Albums, docs enfance, BD jeunesse, romans jeunesse, mangas....

Le « coin adulte » avec des documentaires, romans, romans gros caractères, romans policiers, BD adultes... Vous trouverez aussi le « coin médias » avec un grand choix de CD, DVD, partitions...

Vous pouvez également consulter le web au « coin internet ».

Toute l'équipe vous attend pour vous accueillir et vous guider dans « l'univers » Médiathèque.

CE QUI VA CHANGER AU 1er JANVIER 2018

€ ENVOIS COURANTS Egrené / TP

Lettre verte +9,59 %

Poids	Tarif 2018
0-20 g	0,80 €
20-100 g	1,60 €
100-250 g	3,20 €
250-500 g	4,80 €
500-3000 g	6,40 €

Lettre prioritaire +11,76 %

Poids	Tarif 2018
0-20 g	0,95 €
20-100 g	1,90 €
100-250 g	3,80 €
250-500 g	5,70 €
500-3000 g	7,60 €

Ecopli +9,86 %

Poids	Tarif 2018
0-20 g	0,78 €
20-100 g	1,56 €
100-250 g	3,12 €

Hausse tarifaire du 1er janvier 2018. Canal établissements courrier

Grand public
Guichets
Outre mer
LA POSTE
Tarifs nets

Nouveaux tarifs
(pour les envois courants)

FACILITÉ POUR SAVOIR S'IL S'AGIT D'UN COURRIER OU D'UN COLIS.

COURRIER ou COLIS ?
Ne vous posez plus la question.

FACTICE

Si moins de 3 cm AFFRANCHISSEMENT
• Courrier
• Colissimo
• Chronopost

Si plus de 3 cm AFFRANCHISSEMENT
• Colissimo
• Chronopost

LA POSTE

NOUVELLE TARIFICATION PAR TRANCHE DE POIDS.
Désormais, il est possible de coller le nombre de timbres correspondants au poids de la lettre par multiple de tarif (20g).

0 à 20g	20 à 100g	100 à 250g	250 à 500g	500g à 3kg

Les envois concernés (nombre de timbres à affranchir)

POIDS	ENVOI NATIONAL		ENVOI INTERNATIONAL
	Ecopli	Lettre Verte Lettre Prioritaire	Lettre Prioritaire Europe Lettre Prioritaire Monde
Jusqu'à 20g	1 timbre	1 timbre	1 timbre
Jusqu'à 100g	2 timbres	2 timbres	2 timbres
Jusqu'à 250g	4 timbres	4 timbres	5 timbres
Jusqu'à 500g	-	6 timbres	8 timbres
Jusqu'à 3kg	-	8 timbres	14 timbres

AGENCE POSTALE DE SAINT JULIEN

Heures d'ouverture au public :
Mardi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi, Samedi : 9h / 12h.

Tél : **05 61 87 63 00**
(Ne pas hésiter à utiliser)



Pays Sud Toulousain

Le Pays Sud Toulousain accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation

Le Pays Sud Toulousain anime un Espace Info Energie (EIE) qui assure un service public gratuit et neutre sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat ; l'EIE a enregistré plus de 1200 contacts depuis le début de l'année, soit une augmentation de 50% par rapport à l'année dernière. Le Pays Sud Toulousain a également développé une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique Objectif Réno qui accompagne tous les particuliers du territoire dans leur projet de rénovation énergétique. Depuis 2015, Objectif Réno a suivi 450 ménages dans la réalisation de leurs travaux. La plupart des propriétaires qui ont fait des travaux ont isolé leurs combles, changé leurs menuiseries ou leur système de chauffage. Tous les projets accompagnés par Objectif Reno ont bénéficié d'aides financières (plus ou moins importantes selon le projet et la situation du ménage concerné).



En réalisant des travaux de rénovation, vous améliorez le confort de votre logement et vous réduisez votre facture énergétique. Venez rencontrer votre conseiller info énergie à Noé dans les locaux du Pays Sud Toulousain ou lors des permanences à Carbonne, Auterive, Le Fousseret, Cazères ou Rieumes.

Contactez votre Espace Info Energie au 05 61 97 34 20 et rendez-vous sur www.objectifreno.fr.

**Planning de l'Espace Info Énergie
du Pays Sud Toulousain
1er semestre 2018**

CARBONNE de 9h à 12h Communauté de Communes, 34 Avenue de Toulouse	4 janvier	1er février	1er mars	5 avril	3 mai	7 juin
AUTERIVE de 14h à 17h Communauté de Communes, ZI Robert Lavigne, RD 820	4 janvier	1er février	1er mars	5 avril	3 mai	7 juin
LE FOUSSERET de 9h à 12h Mairie du Fousseret 1 Rue de la Tour	11 janvier	8 février	8 mars	12 avril	17 mai	14 juin
CAZÈRES de 9h à 12h Communauté de Communes, 31 promenade du Campet	18 janvier	15 février	15 mars	19 avril	24 mai	21 juin
RIEUMES de 9h à 12h Maison du Tailleur, 2 place du Marché à la Volaille	25 janvier	22 février	22 mars	26 avril	31 mai	28 juin

Le conseiller énergie vous accueille **tous les jeudis** à Auterive, Carbonne, le Fousseret, Cazères et Rieumes, et **du lundi au jeudi** à Noé au Pays Sud Toulousain. Les espaces info énergie assurent un service **gratuit, objectif et indépendant** sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables).

 www.objectifreno.fr  05 61 97 34 20

 infoenergie@payssudtoulousain.fr



CHANGEMENT D'HORAIREs

Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h30 à 20h

Mardi et Jeudi non stop : 10h à 20h.

Coût : 30 € / mois. + Assurance : 12 € par an.

Présentation obligatoire d'un certificat médical.



NOUVEAU
2 postes de cardio training
2 postes de musculation



Amicale Bouliste Saint-Julien

Président : **Régis BAUDINAT**

05-61-87-12-12

06-64-84-77-35

amicaleboulistestjul@free.fr

Manifestations 2018

Mardi 26 juin – doublette 4 parties

Jeudi 5 juillet – doublette 4 parties

Jeudi 19 juillet – doublette 4 parties – challenge Rigon

Jeudi 9 août – doublette 4 parties – challenge Cémex

Dimanche 16 septembre – doublette

VEL'OCC

Le CLUB VEL'OCC compte à ce jour 8 enfants.

Un groupe de 4 qui varie de 8 à 10 ans et un autre groupe de 4 qui varie de 14 à 15 ans.

Une sortie hebdomadaire est prévue le samedi à partir de 10h de la Place des Artistes .



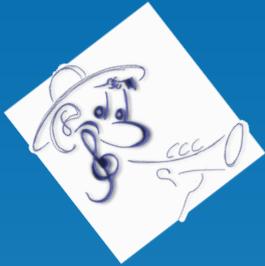
Pour s'inscrire à cette école il faut se rendre sur la place et prendre contact avec Jérôme FAVALESA qui est diplômé brevet d'état pour encadrer des enfants .

Les places sont limitées.....

Une licence sera obligatoire à prendre pour avoir une assurance.

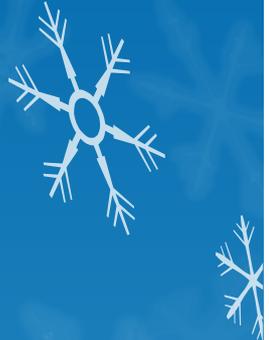
Nous alternons vtt et route et pour les plus jeunes et de temps en temps des jeux d'agilité.





COMITÉ DES FÊTES

Fête 2017



SAINT-JULIEN en FÊTE
VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE

SANGRA GRETOIE en concert
à 22h

UNELDORADO

+ EN EXCLU **DJ BALPORES**
des + grandes fêtes de Paris à Bayonne

Formule Saucisse Ô Mètre/Frite:
05 61 87 92 67
cdf.saintjulien@gmail.com

SAINT-JULIEN en FÊTE
SAMEDI 2 SEPTEMBRE

MICHEL FUGAIN

20h - Repas Spectacle
05 61 87 92 67
cdf.saintjulien@gmail.com

ou **Spectacle** (chaises devant de scène)
EN VENTE SUR TICKETNET.FR et FRANCEBILLET.FR

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

10h30 - Messe du souvenir
Bandas 12h - Apéritif Concert Musette
17h-22h - Moules/Frites Festif
tre Destination



MOSCATO

Le 23 juin
2018
St Julien

Ils attaquent le Village Gaulois - Édition 2017

La 2ème édition de notre manifestation « Ils Attaquent le Village Gaulois » qui a eu lieu les 5 et 6 août dernier a été perturbée par la pluie et le nombre de visiteurs évidemment a été à la baisse. Néanmoins la manifestation s'est, dans l'ensemble, bien déroulée.



Une troupe de guerriers Gaulois est venue grossir les rangs des

guerriers bénévoles pour une attaque qui, comme l'année précédente, s'est déroulée devant la porte fortifiée. Le camp romain a été mieux matérialisé puisqu'il a fait l'objet d'un aménagement avec fossés et levée de terre. 3 portes y donnaient accès et l'intérieur était garni de tout l'équipement nécessaire à ce genre d'installation (arme, tente de commandement, machines de guerre) et les visiteurs n'ont pas manqué d'y pénétrer pour le découvrir.



Néanmoins, une petite enquête nous a permis de mesurer l'impact d'une telle manifestation. Il en ressort que nos visiteurs sont plus attachés au Village Gaulois, à ses artisans, donc au programme actuel plutôt qu'à une telle mise en scène. Une réflexion nous permet déjà de modifier, pour l'édition 2018, le programme et la date.



Nous tenons encore une fois à remercier tous les bénévoles, tous ces gaulois qui se sont associés à la manifestation, de la gestion du parking, à l'accueil en passant par les figurants et le comité des fêtes qui a bien évidemment permis l'organisation parfaite de la buvette.

Le centre équestre de Rieux a encore une fois participé à la manifestation, Alain De Nailly nous a encore une fois permis d'associer des cavaliers au programme.

Le fonctionnement de l'Archéosite Gaulois ne se limite pas à ces 2 journées un peu exceptionnelles. Les visiteurs durant toute la saison ont été au rendez-vous et nous avons été à l'honneur dans le journal régional de France 3.



De nombreux projets sont encore à l'étude pour l'année prochaine, des nouveautés inédites permettront aux visiteurs de découvrir le village autrement. Les périodes d'ouverture vont être étendues, nous ouvrirons désormais au public 5 jours sur 7 en basse saison. De nouvelles animations, de nouveaux artisans viendront renouveler le programme existant. Nous sommes en train de modifier la boutique et la billetterie actuelle pour pouvoir accueillir ces visiteurs qui souvent en semaine ont envie de visiter ce lieu dès le mercredi et jusqu'au dimanche.





L'A.C.C.A souhaite communiquer aux citoyennes et citoyens, qu'un contrat de couverts faunistiques a été créé sur la commune de St Julien sur Garonne en cette fin d'été 2017. Celui-ci va permettre dans le cadre du G.I.C Faisan (Groupement d'intérêt cynégétique) de contribuer au développement des réinsertions de faisans (souches sauvages) et des naissances des faisandeaux pour les couples déjà sur place.

Aussi, avec la Collaboration de La Fédération de Chasse de la Haute Garonne, de la CEMEX, du G.I.C Nère-Louge et des membres volontaires de l'A.I.C.A du Fousseret, a été mise en œuvre la plantation d'une haie champêtre d'une longueur de 400m et composée d'essences de plants multiples, moyens et hauts futaies : Chênes Pubescents, Cornouiller sanguin, Fusains d'Europe, Eglantiers, Erables champêtre, Frêne commun, Merisier, Prunellier, Sureau noir, Prunier sauvage, Poirier Sauvage, Pommier Sauvage, Troène des bois et Viorne Lantane. Cette haie

a pour but d'embellir la clôture qui sera mise en place par la CEMEX afin de délimiter l'agrandissement de leur site et de servir de refuge pour le petit gibier, les oiseaux (passereaux, faisans et perdrix) et d'accroître la pollinisation...

Cette haie a été plantée à 2,50m du fossé, le long de la route allant du rond point de l'échangeur de St Elix le Château vers Lavelanet. Une clôture en grillage sera mise en place par la CEMEX et tendue à une hauteur de 20 cm du sol afin que la faune puisse aller et venir ...



Afin de récompenser tous les efforts des volontaires, un repas a été organisé

par M. Duquesne Bernard Président du G.I.C pour finaliser cette matinée et bien entendu, nous remercions M. le Maire de St Julien et ses collaboratrices (Mme Perez Michelle et Mme Martinez Gisèle) pour nous avoir obtenu le lieu de repas.

L'A.C.C.A reste à votre disposition si vous désirez des renseignements complémentaires sur cette action ou autres....

Le Président de l'A.C.C.A
Mr CLOCHARD Christian

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques à ne pas négliger. Ils peuvent être dommageables pour la santé. Il faut donc redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant en particulier sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes en situation de précarité ou sans domicile).

Chaque année des centaines de personnes sont victimes de pathologies provoquées par le froid. Sont en cause :

- Les maladies liées directement au froid telles que les gelures ou l'hypothermie, responsables de lésions graves, voire mortelles ;
- L'aggravation de maladies préexistantes (notamment cardiaques et respiratoires) ;
- Des effets indirects, comme le risque accru d'intoxications au monoxyde de carbone dues au dysfonctionnement d'appareils de chauffage (au gaz, au fioul ou au charbon) ou à une utilisation inappropriée d'un moyen de chauffage d'appoint (l'utilisation de cet appareil ne doit pas excéder 2 heures en continu) ou d'un groupe électrogène (qui doit être impérativement placé dehors et non dans le garage ou le sous-sol), ou encore lorsque les aérations du logement sont obstruées.

Pour faire face à ces risques, le guide national de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid détaille, dans un document unique, les actions à mettre en oeuvre, aux niveaux local et national, pour détecter, prévenir et limiter les conséquences sanitaires et sociales du froid hivernal. Il prend en compte les problématiques inhérentes à l'accès aux soins, au logement, aux intoxications au monoxyde de carbone et à la prévention des maladies infectieuses saisonnières. Une attention particulière est portée aux populations vulnérables.

Comme pour l'ensemble des risques météorologiques présentant un risque pour les populations, Météo France a développé une vigilance « Grand Froid ». Le dispositif de prévention et de gestion s'articule autour des niveaux de vigilances émis par Météo France et comporte notamment :

- une veille saisonnière, qui correspond à la mise en place d'un dispositif de surveillance spécifique ainsi qu'à la mise en oeuvre de campagnes de sensibilisation ;
- un mécanisme opérationnel s'appuyant sur la vigilance météorologique « grand froid » jaune, orange ou rouge selon l'intensité du phénomène ;
- un catalogue de mesures mises en oeuvre de manière adaptée par les autorités et les différents acteurs concernés en fonction de l'impact prévisible ou avéré de la vague de froid.

Les autorités sanitaires locales ont été informées par la Direction générale de la santé des mesures de gestion à prévoir en cas de grand froid et seront mobilisées tout au long de cet hiver.

Pour en savoir plus :

- Dossier grand froid
- Prévention des intoxications par le monoxyde de carbone
- Dossier Froid et Santé de Santé publique France
- Le dispositif d'information Santé publique France

[Plus de renseignements par ce lien](#)

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/risques-sanitaires-lies-au-froid>

En période de



grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35 °C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

Je chauffe sans surchauffer.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations :

www.meteo.fr • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr

Circuler à Toulouse lors des pics de pollution

Qu'est-ce qu'un pic de pollution ?

Ces épisodes correspondent à une augmentation temporaire et conséquente de la concentration de polluants dans l'air, dépassant les seuils reconnus et préjudiciables pour la santé humaine.

**En Haute-Garonne,
les pics les plus fréquents
sont hivernaux**

En cas d'épisode de pollution très sévère, le préfet peut mettre en œuvre la circulation différenciée : seuls les véhicules dotés de vignettes Crit'Air 1, 2 ou 3 sont autorisés à circuler dans le périmètre délimité par le périphérique toulousain (périphérique exclu)*.

* Des dérogations sont accordées aux véhicules d'intérêt général (secours, santé, interventions urgentes...) et à ceux qui concourent à la continuité de la vie économique dans la zone de circulation différenciée (livraison, artisanat, transport de personnes...).

Impact de la pollution atmosphérique en chiffres

48 000

décès chaque année en France
(2 800 morts en Occitanie par an)

3^e

cause de mortalité prématurée
en France après le tabac et l'alcool

68 à 97

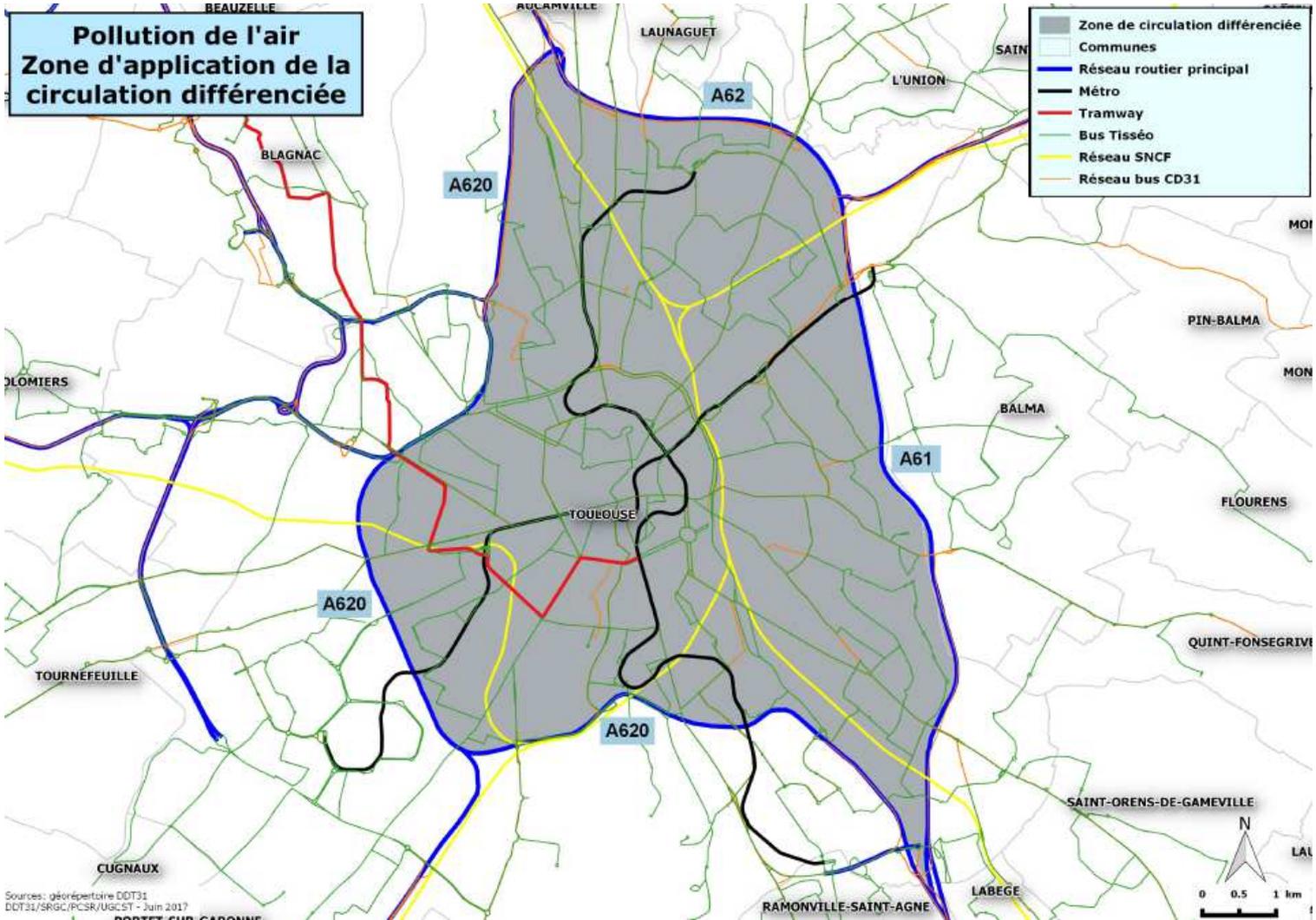
milliards d'euros par an

Pour obtenir le certificat, munissez-vous de votre carte grise et demandez-le sur :

www.certificat-air.gouv.fr

ou adressez un courrier à :
Service de délivrance des certificats qualité air,
BP50637 - 59506 Douai Cedex





Sources : géoportail DDT31
DDT31/SRGC/PCSR/UGCST - Juin 2017

Classification des véhicules en application des articles L. 318-1 et R. 318-2 du code de la route

Classe	2 ROUES, TRICYCLES ET QUADRICYCLES À MOTEUR	VOITURES	VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS	POIDS LOURDS, AUTOBUS ET AUTOCAR
	Véhicules électriques et hydrogène			
	Véhicules gaz Véhicules hybrides rechargeables			

Classe	2 ROUES, TRICYCLES ET QUADRICYCLES À MOTEUR	DATE DE PREMIÈRE IMMATRICULATION ou NORME EURO					
		VOITURES		VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS		POIDS LOURDS, AUTOBUS ET AUTOCAR	
		Diesel	Essence	Diesel	Essence	Diesel	Essence
	EURO 4 À partir du : 1 ^{er} janvier 2017 pour les motocycles 1 ^{er} janvier 2018 pour les cyclomoteurs	-	EURO 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	-	EURO 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	-	EURO VI À partir du 1 ^{er} janvier 2014
	EURO 3 du 1 ^{er} janvier 2007 au : 31 décembre 2016 pour les motocycles 31 décembre 2017 pour les cyclomoteurs	EURO 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	EURO 4 du 1 ^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2010	EURO 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	EURO 4 du 1 ^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2010	EURO VI À partir du 1 ^{er} janvier 2014	EURO V du 1 ^{er} octobre 2009 au 31 décembre 2013
	EURO 2 du 1 ^{er} juillet 2004 au 31 décembre 2006	EURO 4 du 1 ^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2010	EURO 2 et 3 du 1 ^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2005	EURO 4 du 1 ^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2010	EURO 2 et 3 du 1 ^{er} octobre 1997 au 31 décembre 2005	EURO V du 1 ^{er} octobre 2009 au 31 décembre 2013	EURO III et IV du 1 ^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2009
	Pas de norme tout type du 1 ^{er} juin 2000 au 30 juin 2004	EURO 3 du 1 ^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2005	-	EURO 3 du 1 ^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2005	-	EURO IV du 1 ^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2009	-
	-	EURO 2 du 1 ^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2000	-	EURO 2 du 1 ^{er} octobre 1997 au 31 décembre 2000	-	EURO III du 1 ^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2006	-
Non classés	Pas de norme tout type Jusqu'au 31 mai 2000	EURO 1 et avant Jusqu'au 31 décembre 1996	EURO 1 et avant Jusqu'au 31 décembre 1996	EURO 1 et avant Jusqu'au 30 septembre 1997	EURO 1 et avant Jusqu'au 30 septembre 1997	EURO I, II et avant Jusqu'au 30 septembre 2001	EURO I, II et avant Jusqu'au 30 septembre 2001

Repas des aînés



PYRENEES MUSETTE

Le Conseil Municipal
de SAINT JULIEN SUR GARONNE
a le plaisir de vous inviter au repas des
aînés animé par :

PYRENEES MUSETTE

SAMEDI 13 JANVIER 2018
à 12H
SALLE DES FÊTES
DE SAINT JULIEN



MENU

Un verre de Kir avec jus de fruits / canapés et
amuses bouches

*

Salade gourmande et son feuilleté de foie gras
aux figues et amandes grillées

*

Filet de loup sauce champagne

*

½ magret grillé sauce girolles pommes persillées
et tomates confites

*

Ronde des fromages

*

Cœur de chocolat moelleux et chaud avec chantilly
et coulis de fraise

*Si vous désirez participer à
cette fête de l'amitié,
nous vous demandons de vous inscrire
auprès du secrétariat avant le 9 janvier 2018,
dernier délai.*

D'avance merci et à bientôt.

Patrick LEFEBVRE



Etat civil et numéros utiles

DECES

Jean Claude RENAILLER
le 5 janvier 2017

Jeannine BIONAZ,
épouse **VERDES**
le 22 février 2017

MARIAGES

Richard DONINI et
Laëtitia MAEDDU
le 20 mai 2017

Dimitri BORNAND et
Dominique SOTH
le 2 septembre 2017

Jean BRIE et
Françoise AUGEM
le 21 octobre 2017

Damien BRACONNIER
et **Coraline LAMAISON**
le 23 décembre 2017

Secrétariat de la Mairie :

Tél : ...05 61 87 61 25

Fax :05 61 87 15 05

accueil@mairiesaintjulienurgaronne.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi, Mercredi, Vendredi,

Samedi : 10h / 12h

Jeudi : 16h / 19h

L'agence postale communale :

Tél :05 61 87 63 00

Heures d'ouverture au public.

Mardi, Mercredi, Jeudi,

Vendredi, Samedi : 9h / 12h

Ecole :

Tél : ...05 61 90 55 27

Bibliothèque - CLAE - Cantine :

Tél :05 61 87 13 34

Place des Artistes

Pompiers : 18 ou 112 **Gendarmerie : 17**

Déchetteries :

Carbonne :

Chemin de Nougaret 31390

Carbonne

Tél : 05 61 87 80 81

Montesquieu Volvestre :

Lieu dit Hourtané 31310 Mon-

tesquieu Volvestre

Tél : 05 61 90 69 08

Service des eaux :

05 62 00 72 80

Infos pratiques

CARTE D'IDENTITE



La mise en œuvre du plan « préfetures nouvelle génération » modifie les conditions de délivrance des cartes nationales d'identité en les harmonisant avec la procédure appliquée aux passeports dans

un souci de simplification et de sécurisations de délivrance. Depuis le 7 mars 2017, 26 communes du département de la Haute Garonne sont compétentes pour recueillir les demandes de passeports et de CNI dans l'application « Titres d'identité sécurisé ». Le titre sera remis par la mairie dépositaire de la demande.

Ci dessous, la liste des communes du département équipées de dispositif de recueil de titres d'identité et de voyage

ASPET / AUTERIVE / BAGNERES DE LUCHON / BALMA / BLAGNAC / CARBONNE / CASTANET TOLOSAN / CASTELGINEST / CAZERES / COLOMIERS / CUGNAUX / FRONTON / GRENADE / LANTA / L'ISLE EN DODON / L'UNION / MONTGISCARD / MONTASTRUC LA CONSEILLERE / MURET / PLAISANCE DU TOUCH / REVEL / SAINT LYS / SAINT GAUDENS / TOULOUSE / TOURNEFEUILLE / VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

RAPPEL DE VALIDITE

À compter du 01/01/2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à **15 ans** pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- >> les **nouvelles cartes d'identités sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014** pour les personnes majeures
- >> les **cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013** à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité délivrées aux personnes mineures. **Inutile de vous déplacer en mairie** : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous souhaitez voyager avec votre carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée, retrouvez les recommandations sur le site du ministère des Affaires étrangères et privilégiez l'utilisation d'un passeport en cours de validité.

PERMIS DE CONDUIRE



Vous devez aller sur le lien ci-dessous pour tout type de démarches.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530>

CARTE GRISE

Depuis novembre 2017, les municipalités ne sont plus habilitées à assurer le suivi des dossiers cartes grises.

Vous devez aller sur le lien ci-dessous pour tout type de démarches.

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>



LE RECENSEMENT MILITAIRE

Qui ? Garçons et filles de nationalité française.

Où ? A la mairie de ton domicile.

Quand ? Dès 16 ans.

Avec quoi ? Votre carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

Pourquoi ? Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...).

Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Cliquez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Répondez à un questionnaire en ligne sur le site de la mairie.
- 4 - Allez dans la mairie «Mairie-Citoyenneté», auprès du «Boussinier», JDC et service national, ou dans la zone «Boussinier» lors du recensement.
- 5 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Rassemblez-vous des documents suivants :
- pièce d'identité et copie de celle-ci.
RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc